

# UNE CONCENTRATION PLUS STRATÉGIQUE

Afrique subsaharienne, il y a peu d'espoir de réaliser des progrès dans des domaines comme l'éducation (sans enseignants locaux), la gouvernance (sans dirigeants locaux) et le développement du secteur privé (sans entrepreneurs locaux). Pour un bon nombre de ces pays, il faut avant tout mettre l'accent sur les maladies à prévalence et à taux de mortalité élevés, comme le VIH/sida, qui entraînent des répercussions potentiellement désastreuses sur la vie des gens et leurs moyens de subsistance.

Le Canada a des compétences avérées dans les systèmes de santé, particulièrement dans la promotion de soins de santé équitables, universels et accessibles pour tous les citoyens. À l'échelle internationale, le Canada a joué un rôle de premier plan, qu'illustrent les exemples suivants : il a présidé le conseil d'administration du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA); il a fourni une aide supplémentaire au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP); il a consacré une somme supplémentaire de 342 millions de dollars en 2004-2005 à des programmes mondiaux de lutte contre les maladies infectieuses comme le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et la poliomyélite. Le Canada a en outre été le principal donateur (versement de 100 millions de dollars) de l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) intitulée « 3 millions d'ici 2005 », laquelle vise à fournir un traitement antirétroviral à trois millions de personnes touchées par le VIH/sida dans les pays en développement d'ici 2005. Le Canada a aussi appuyé des approches novatrices en vue de protéger les femmes et les jeunes filles contre le VIH (grâce à des mesures qu'elles peuvent elles-mêmes appliquer), en tant que principal donateur dans le cadre du Partenariat international pour des microbicides, qui vise à développer des microbicides anti-VIH topiques sécuritaires et efficaces. Soulignons que les capacités du Canada aux chapitres de l'information et de la détection rapide en matière de santé peuvent être déterminantes pour assurer la protection des populations des pays en développement et éviter une épidémie mondiale de maladies infectieuses.

Les efforts du gouvernement visant à améliorer la santé et à lutter contre le VIH/sida seront axés sur des questions liées à cinq domaines :

- **La prévention et le contrôle des maladies transmissibles à prévalence élevée liées à la pauvreté**, notamment le VIH/sida, la malaria, la tuberculose, les

co-infections et l'onchocercose. Ces maladies sont évitables, mais nous savons tous à quel point elles font des ravages dans les sociétés pauvres. Le Canada appuiera des approches globales et intégrées pour s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs de risque de ces maladies aux répercussions catastrophiques (par exemple les relations sexuelles sans protection, l'insuffisance pondérale à la naissance, les carences en micronutriments, la non utilisation de moyens de contraception, l'eau insalubre).

- **Le renforcement des capacités des systèmes de santé**, grâce à des améliorations à divers chapitres : formation et recrutement du personnel de santé; surveillance et capacité des services de santé publique à s'occuper de nouveaux problèmes (principalement ceux touchant les femmes et les enfants); promotion de la santé et recherche appliquée; eau et assainissement; chaînes d'approvisionnement en fournitures médicales; financement de systèmes de santé durables. L'aide du Canada s'appuiera sur l'immense expertise canadienne offerte dans le contexte d'initiatives en santé publique fondées sur les droits et sur des données probantes.
- **L'amélioration de la santé des nourrissons et des enfants dans les domaines liés à l'immunisation**, à la mise au point de nouveaux vaccins, aux affections respiratoires aiguës, à la diarrhée, à la malnutrition et aux maladies connexes. Les technologies éprouvées et les interventions comme la fourniture de compléments en micronutriments et l'immunisation peuvent prévenir la mort de millions d'enfants. Le Canada continuera à fournir de l'aide dans ces domaines, plus précisément en accordant un soutien à certaines interventions ciblées ainsi qu'un soutien général aux systèmes de santé et à la surveillance, axé sur les enfants vulnérables.
- **L'amélioration de la santé sexuelle et génésique et la réduction du taux de mortalité maternelle**, grâce à l'accès à des services de qualité dans les secteurs suivants : planification familiale; soins prodigués par des accoucheuses qualifiées et soins obstétriques d'urgence; surveillance et traitement des maladies transmissibles sexuellement; santé sexuelle et génésique des adolescents. Il est impossible d'atteindre les ODM sans porter une attention particulière à la